

Fiche de fonction

EMPLOYE(E) COMMERCIAL(E)

Employé(e), Niveau 2

(CCN du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire)

Prépare les propositions de commande de réapprovisionnement, effectue les comptages périodiques. Dispose et présente les articles dans les rayons.

Assure l'information des prix en rayon, effectue les déplacements de produits entre les réserves et les rayons. Assure la propreté, l'hygiène des rayons concernés, la conservation du stock dans les meubles et les réserves appropriés.

Répond aux demandes ponctuelles des clients.

Peut aussi tenir une caisse ou vendre des produits alimentaires.

ACTIVITES PRINCIPALES

Commandes et Livraisons

- Effectue le relevé des ruptures et prend connaissance des anomalies de stock en respectant les procédures définies par la direction, en réfère à sa hiérarchie.
- Prépare et propose les commandes de réapprovisionnement dans le respect de la politique PDV, permanent et promotionnel, avec l'aide des outils fournis (cadencier, MSI).
- Prend connaissance de la proposition de commande issu du réapprovisionnement automatique (REAPPRO). Propose des réajustements à sa hiérarchie pour validation.
- Vérifie les livraisons : contrôle qualitatif et quantitatif.
- Administratif :
 - ✓ Remonte les bons de livraison vers le service comptable.
 - ✓ Identifie les litiges fournisseurs et établit les bons de non-conformité (BNC), en réfère à son/sa supérieur(e) hiérarchique.

Mise en rayon et Implantation

- **Assure :**
 - ✓ le remplissage des rayons (produits de qualité en quantité suffisante) tout en manipulant les produits avec soin.
 - ✓ la rotation des produits dans les rayons, les réserves et/ou chambres froides (respect de la règle premier entré, premier sorti).
 - ✓ le rangement ordonné des réserves et/ou chambres froides pour les rayons auxquels il/elle est affecté(e) selon les consignes de la direction.
- Participe à la lutte anti-démarque selon les consignes de la direction (exemple: pose d'antivols, ...)
- Peut-être amené(e) à participer aux « réouvertures » (facing, nettoyage, réassort...).
- Participe à la mise en place et au suivi des planches de merchandising, suivant les consignes de la direction.
- Est chargé(e) de la mise en place et du suivi de l'affichage de son secteur concernant la publicité du lieu de vente (PLV) et l'information sur le lieu de vente (ILV).
- Participe à la mise en valeur des produits présents en promotion (tête de gondoles).
- Respecte l'assortiment en fonction de la saisonnalité.

**Balisage et
Information
Prix**

- Est chargé(e) de la mise en place des étiquettes prix (papier et/ou électronique) dans les rayons auxquels il/elle est affecté(e) conformément aux consignes de son supérieur.
- **S'assure de:**
 - ✓ la cohérence des EAN13 entre l'article et son étiquette gondole.
 - ✓ la cohérence du prix au kg selon le conditionnement, en informe sa hiérarchie.
- Réalise des relevés prix concurrents à fréquence déterminée par la direction pour les rayons auxquels il/ elle est affecté(e) conformément aux consignes de son/sa supérieur(e).

Relation Client

- Oriente, renseigne et conseille le client au sein des rayons avec l'attitude commerciale adéquate (exemple: courtoisie, politesse...).
- Participe à l'animation du PDV dans le cadre d'opérations spécifiques selon les directives de la direction.

Inventaires

- Participe à la réalisation des inventaires selon les consignes de la Direction, au minimum à fréquence mensuelle pour le frais et quadrimestrielle pour le sec.

LISTE NON LIMITATIVE, NI EXHAUSTIVE
Tâches pouvant être modifiées en fonction des nécessités des besoins du service.

REGLEMENTATIONS ET OBLIGATIONS

Respecte les règles d'hygiène et qualité

- Doit veiller à la tenue du cahier de traçabilité pour les rayons auxquels il/elle est affecté(e).
- Est chargé(e) de la propreté des rayons, des chambres froides et/ou réserves selon le plan de nettoyage et de désinfection établi.
- Effectue l'acheminement des produits entre les réserves et/ou les chambres positives et les rayons en suivant les règles d'hygiène qualité.
- Assure l'entreposage correct des produits dans la chambre positive, les réserves dans le respect des consignes de la direction en suivant les règles d'hygiène qualité et la réglementation en vigueur.
- Assure le retrait anticipé des produits de ses rayons concernés par les dates limites de consommation (DLC), date de durabilité minimale (DDM) suivant les consignes de la direction.
- Assure le retrait des produits du rayon lors d'un message de retrait, retrait-rappel provenant de l'amont en suivant à la lettre les informations spécifiées sur le message.

Respecte la réglementation dans les domaines ci-après mentionnés et la sécurité

- S'assure du respect de la législation en matière d'affichage, d'étiquetage et d'informations clients selon les directives de son/sa supérieur(e).
- Constate et informe son/sa supérieur(e) hiérarchique en matière de publicité mensongère (prix erronés et / ou indisponibilité des articles présents sur prospectus).
- Est chargé(e) d'informer son/sa supérieur(e) hiérarchique d'un mauvais fonctionnement du matériel et des outils de son secteur.
- Utilise l'ensemble des outils et matériels selon les règles de sécurité.
- S'assure du libre accès au matériel de sécurité près de ses rayons.
- S'assure de libre accès aux allées, aux dégagements et aux issues de secours (absence de combis, de cartons...).
- Doit porter les équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité...).

Personnel

- Doit porter sa tenue de travail, son badge.
- Doit veiller à la propreté de sa tenue et de son hygiène personnelle.
- Suit les stages de formation décidés par sa direction.
- Est présent(e) lors des réunions d'informations organisées par son/sa supérieur(e) et/ ou la direction du PDV.

LISTE NON LIMITATIVE, NI EXHAUSTIVE
Tâches pouvant être modifiées en fonction des nécessités des besoins du service.